

À la
découverte
de l'outil
AGRILOCAL

Suivez le guide !



FAVORISER LE CIRCUIT COURT EN RESTAURATION COLLECTIVE

www.agrilocal.fr



Sommaire



Qu'est-ce qu'Agrilocal ? p.3

-

Comment marche Agrilocal ? p.4-5

-

Les enjeux d'Agrilocal p.6-7

Soutenir l'économie locale

Aménager le territoire

Protéger notre environnement et la qualité des produits

L'éducation et la sauvegarde de notre patrimoine

-

Les avantages p.8

Pour les producteurs locaux

Pour les acheteurs

Pour les Conseils départementaux

-

L'activité d'Agrilocal p.9

À l'échelle nationale

À l'échelle départementale

-

Le réseau Agrilocal p.10-11

Départements membres

Le bureau

-

Pour résumer p.12

Qu'est-ce que AGRILOCAL ?



A l'initiative des Départements de la Drôme et du Puy-de-Dôme, l'association nationale Agrilocal a vu le jour en juillet 2013, avec pour objectif de promouvoir les circuits courts, le développement de l'agriculture de proximité et de l'artisanat des métiers de bouche au profit du renforcement de l'économie locale.

Agrilocal, est un outil simple, à la portée de tous : **c'est une plateforme Internet d'achat de produits locaux, qui met en relation les acheteurs de la restauration collective et les fournisseurs de leur territoire.** C'est un système **gratuit** pour les acheteurs et les fournisseurs.

C'est par ailleurs, **l'unique plateforme au niveau national permettant un respect rigoureux des règles de la commande publique**, en lançant des marchés publics auprès de fournisseurs locaux avec une dématérialisation de l'acte d'achat.

Aujourd'hui, Agrilocal est déployé dans 38 départements.

Il se veut être un outil au service des territoires, s'appuyant sur quatre compétences dévolues aux Départements : social, éducation, tourisme et solidarité territoriale. Cette démarche s'inscrit également parfaitement dans le cadre de la loi EGAlim qui impose à la restauration collective publique d'atteindre des objectifs en termes d'achats de produits de qualité et durables, dont 20% de bio, depuis le 1^{er} Janvier 2022.

Comment marche AGRILocal ?

Grâce à un module original de géolocalisation automatique de la filière, l'outil en ligne Agrilocal organise une liaison directe entre acheteurs publics (collèges, lycées, maisons de retraites, écoles primaires, communes, communautés de communes, etc.) et fournisseurs d'un même bassin de vie. Ce dispositif peut également s'adapter à la restauration collective privée. Chaque producteur peut disposer également d'une page personnelle afin de mettre en valeur ses produits et son entreprise.



ETAPE 1

- Le gestionnaire du restaurant scolaire engage une consultation en définissant ses critères d'achat.



ETAPE 2

- La plate-forme Agrilocal génère automatiquement cette information aux fournisseurs susceptibles de répondre à ses besoins et émet un avis de publicité en ligne.



ETAPE 3

- Les fournisseurs ont la possibilité de répondre instantanément par mail ou sms.



ETAPE 4

- Une fois le délai de consultation achevé, le gestionnaire commande via la plateforme ses produits directement auprès des producteurs.

QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ?



Simple et efficace

Agrilocal part du besoin de l'acheteur en lui offrant une visibilité instantanée des fournisseurs de proximité et de la disponibilité de leurs produits. Pour les agriculteurs et les artisans, Agrilocal apporte une solution nouvelle et de nouveaux débouchés.



Gratuit, innovant

Le service Agrilocal est gratuit pour les fournisseurs et les acheteurs. Son utilisation nécessite une simple inscription, pour l'acheteur comme pour le producteur. Avec Agrilocal, fournisseurs et acheteurs sont géo-référencés dans une base de données exhaustive, pour permettre un approvisionnement de proximité.



Respectueux de la commande publique

Agrilocal est la seule plateforme au niveau national permettant un respect rigoureux des règles de la commande publique. Celle-ci garantit un accès de tous les fournisseurs de la commande publique, y compris ceux extérieurs aux départements adhérents, qui peuvent s'abonner au dispositif.



Les enjeux D'AGRILOCAL

#1

Soutenir l'économie locale

Agrilocal offre aux acheteurs publics un outil simple pour la recherche de fournisseur afin de réaliser leurs achats de denrées dans le cadre de la réglementation (code des marchés publics, traçabilité...). Il permet aux producteurs d'accéder à une source de débouchés supplémentaires en leur assurant un revenu complémentaire. Grâce à son effet de désintermédiation, le système permet aux producteurs de récupérer l'essentiel de la valeur ajoutée obtenue de leur production.



#2

Aménager le territoire

Intuitif, rapide, Agrilocal offre un gain de temps précieux pour l'achat de denrées alimentaires. Grâce à un module de géolocalisation, les acheteurs obtiennent une photographie instantanée de l'offre agricole de proximité. Sur un territoire, Agrilocal tisse du lien entre monde rural et restauration collective.

#3

Protéger notre environnement et la qualité des produits

Agrilocal valorise les productions de qualité et savoir-faire agricoles locaux. En proposant également des consultations « bio » et de saison, Agrilocal promeut le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Le transport d'acheminement étant également bien moins important, la consommation de produits locaux contribue directement à la diminution de l'émission de gaz à effet de serre.

Manger local, c'est s'assurer du respect de la saisonnalité, mais aussi de bonnes qualités nutritionnelles.

D'autre part, privilégier les circuits courts permet de limiter au maximum les additifs alimentaires, colorants et autres sulfites utilisés pour allonger la durée de vie des denrées.



L'éducation et la sauvegarde de notre patrimoine

Développer et promouvoir une restauration collective de « plaisir ». Agrilocal s'inscrit dans des démarches de valorisation de patrimoines culinaires des terroirs, de la découverte de goûts, notamment pour le public scolaire.

Soutenir les circuits courts, c'est aussi une façon de découvrir d'autres variétés de produits et de s'éduquer au rythme des saisons des produits.

#4



Les AVANTAGES



Pour les producteurs locaux,

c'est un soutien direct qui favorise les circuits courts et leur permet d'avoir un complément de revenu. La gratuité et la facilité d'utilisation de la plateforme les incitent à la tester.



Pour les acheteurs,

c'est un accès instantané à une base de données de producteurs locaux avec une fiche de présentation sur leur activité, c'est l'assurance de la traçabilité des produits, la facilité du processus de commande, le respect du code des marchés publics, une base de données évolutive car les fournisseurs doivent tenir à jour la liste des produits qu'ils proposent.

Pour les Conseils départementaux,

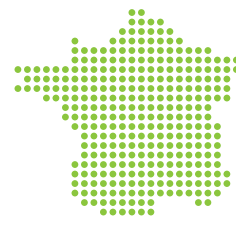
c'est relever le pari de mobiliser les acteurs de leur territoire pour favoriser leur développement durable, c'est marquer leur soutien aux producteurs locaux et encourager la pratique des circuits courts.

C'est disposer d'un outil qui répond totalement aux exigences de la restauration collective et l'assurance pour les familles que leurs enfants, grands-parents (etc.) consomment des produits frais et de saison.

Ce dispositif permet non seulement de donner accès facilement aux consommateurs à des produits de qualité dont la provenance est assurée, de manger bon, de manger bio. Mais il permet aussi de valoriser nos territoires et de créer du lien entre producteurs et consommateurs. Cela permet à nos agriculteurs de vivre pleinement de leur savoir-faire.

L'activité D'AGRILOCAL

À L'ÉCHELLE NATIONALE

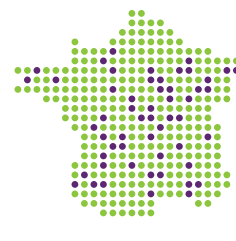


L'association assure :

- La promotion, le développement, la mutualisation du dispositif AGRILocal.
- L'accompagnement méthodologique des adhérents.
- La formation des animateurs à l'utilisation du logiciel Agrilocal et assistance.
- L'organisation de journées nationales Agrilocal.
- L'animation du réseau Agrilocal.
- L'appui à la promotion et au développement de l'outil Agrilocal.



À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE



L'association et les Départements adhérents assurent :

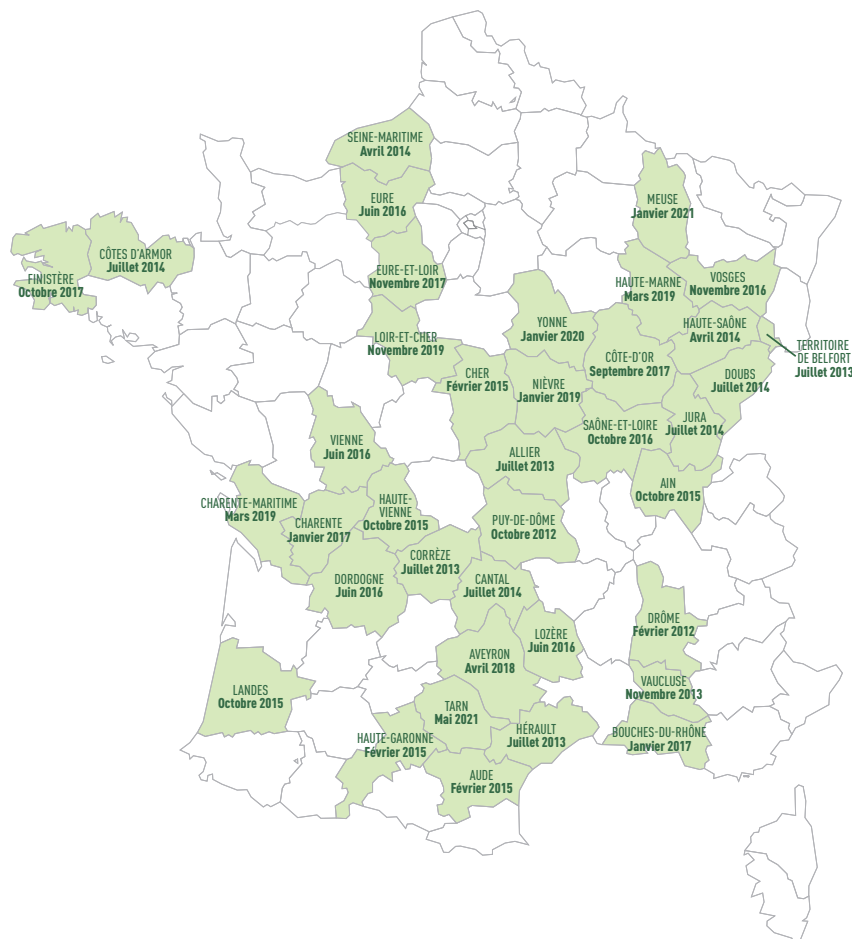
- Le déploiement de la plateforme d'achat de produits locaux pour la restauration collective après l'adhésion du Conseil départemental à l'association Agrilocal.
- L'accompagnement au référencement des utilisateurs d'Agrilocal : analyser et suivre techniquement les utilisateurs (hotline, qualification technique, audits d'exploitations, suivi informatique, etc.).
- La sensibilisation et l'accompagnement des utilisateurs.
- L'animation des partenariats avec les consulaires (notamment les Chambres d'Agriculture) et les têtes de réseau.
- La mise en place d'outils techniques (calendrier de produits, fiches techniques, mercuriales de prix, etc.) et pédagogiques.

Le réseau AGRILOCAL

Agrilocal, c'est 38 Départements adhérents, plus de 3 200 acheteurs utilisateurs (dont plus de 1 200 collèges) et près de 5 500 fournisseurs locaux référencés (dont plus de 4 000 exploitations agricoles).

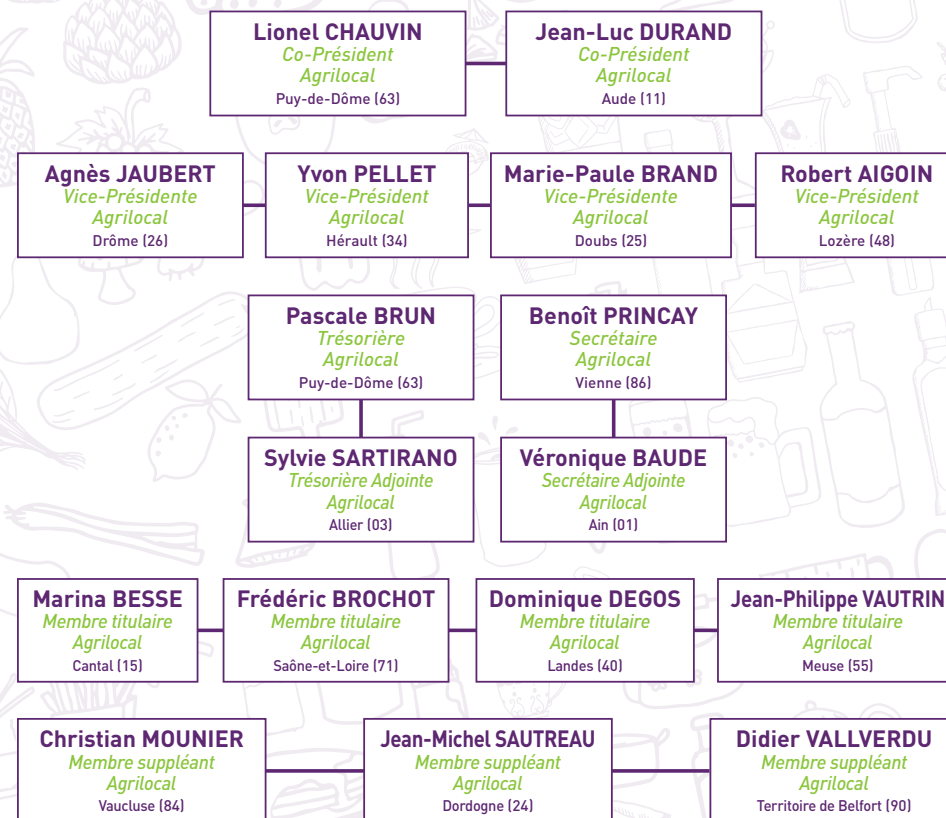
Depuis son lancement, plus de 8 650 tonnes de produits locaux ont été commercialisés et ont généré plus de 34,8 millions d'euros au profit des producteurs locaux, dont 22 % en produits bios locaux.

Les départements adhérents



Chiffres clés 2021

Le bureau



Lionel CHAUVIN

Co-Président de l'Association nationale Agrilocal
Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

« C'est une démarche, qui nous incite à nous mobiliser toujours plus en faveur d'une relocalisation de notre alimentation, en faveur d'une production et d'une alimentation durable, en faveur du maintien de ce lien social indispensable, au cœur de nos territoires ruraux, que la mise en place de circuits courts permet d'entretenir. »



Jean-Luc DURAND

Co-Président de l'Association nationale Agrilocal
Conseiller départemental délégué à l'alimentation de l'Aude

« Le déploiement de notre réseau résulte, pour beaucoup, de la dynamique collective développée depuis 2013. Les valeurs du réseau Agrilocal, « Manger Bien, Manger Mieux, Manger Local », mises en place, ont été portées collectivement par les élus locaux et les animateurs de nos départements adhérents. »

Pour RÉSUMER

Agrilocal est la clé de la durabilité !

Faire le choix d'un approvisionnement local pour nos restaurants collectifs, c'est, en effet, agir concrètement pour réduire les émissions de carbone liées au transport de marchandises... mais c'est aussi soutenir des modèles de production agricole vertueux, à l'origine de nombreux services rendus à nos territoires, et favoriser l'éducation au goût des plus jeunes grâce à des produits de qualité, bien cuisinés.

Nous devons continuer à redoubler d'efforts pour faire connaître, toujours plus, cet outil formidable au service des acheteurs de la restauration collective et des producteurs locaux.

Parce que nous sommes convaincus que cette voie de la durabilité est celle qu'il faut suivre, en matière d'alimentation. Et parce que nous savons qu'Agrilocal est un levier performant pour passer des discours aux actes, sur ce sujet, notamment dans un contexte de développement de la souveraineté alimentaire !

Rejoignez notre réseau !



Hôtel du Département
26 Avenue du Président-Herriot
26026 Valence Cedex 9
Contact : contact@agrilocal.fr

agrilocal.fr 